

HISTOIRE  
DES PRINCES  
DE CONDÉ

PENDANT LES XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

PAR

M. LE DUC D'AUMALE

---

TOME CINQUIÈME



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR,  
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES  
3, RUE AUBER, 3

---

1889

Droits de reproduction et de traduction réservés.

# LIVRE QUATRIÈME

(SUITE).

---

## HENRI DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, TROISIÈME PRINCE DE CONDÉ

NÉ LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1588, MORT LE 26 DÉCEMBRE 1646

---

## LOUIS DE BOURBON

DUC D'ANGUIEN

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621

## NOTA

L'origine des citations ou renseignements tirés des divers dépôts d'archives est indiquée, soit en toutes lettres, soit, pour les citations fréquentes, par les abréviations suivantes :

- A. A. signifie Archives autrichiennes (archives du Ministère de la Guerre d'Autriche, Kriegsarchiv), Vienne.
- A. B. — Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles.
- A. C. — Archives de Condé, à Chantilly.
- A. E. — Affaires Étrangères, France.
- A. N. — Archives Nationales, France.
- B. N. — Bibliothèque Nationale, à Paris.
- B. H. W. — Bibliothèque de la Haye. Lettres de Wicquefort.
- D. G. — Dépôt de la Guerre, à Paris.

---

## CHAPITRE VIII

1643-1646

---

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645). Le « démariage » ; projets et rumeurs. — Marthe du Vigean. Fin du roman. — M<sup>lle</sup> de Neuillant. M<sup>mes</sup> de Montbazou et de Chevreuse. Le duc de Beaufort. — Déroute des Importants. La Régente et les Condé. La Rochefoucauld. — Le duel de la place Royale ; Maurice de Coligny tué par le duc de Guise. — M<sup>lle</sup> de Toussy. Ninon. — Les princesses de Gonzague : la reine de Pologne et la Palatine. — M<sup>lle</sup> de Boutteville. Son mariage avec d'Andelot. Son frère François. — Henri Chabot devient duc et pair par son mariage avec Marguerite de Rohan. L'aventure de Tancrede. — Les « libertins » dans la maison de M. le Duc. Bussy, Saint-Évremond, Rivière, Bourdelot.

Dans les premiers jours d'octobre 1645, le duc d'Anguien, à peine convalescent, s'arrêtait à Chantilly<sup>1</sup>. Sa mère, qui était la maîtresse du logis, avait fait préparer « les eaux qu'il devait prendre » et disposer sa « petite chambre<sup>2</sup> »,

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645).  
Le « démariage » ;  
projets  
et rumeurs.

1. Il avait failli mourir à Philisbourg, d'où il était parti le 25 septembre. Dès qu'il eut repris un peu de force, il quitta Chantilly pour Paris. (Voir t. IV, p. 446.)

2. Madame la Princesse à M. le Prince ; Fontainebleau, 3 octobre 1645. A. C.

celle-là même que ses descendants ont toujours occupée<sup>1</sup>. Mesdames la Princesse et la Duchesse attendaient soucieuses : quel accueil M. le Duc ferait-il à sa femme ? L'assistance était peu nombreuse ; la sœur même était exclue : sous le prétexte des soins qu'exigeait une grossesse avancée et assez laborieuse<sup>2</sup>, « Madame la Princesse n'a pas voulu que M<sup>me</sup> de Longueville aye esté à Chantilly ; elle en est très faschée », Tout se passa convenablement, si ce n'est tendrement ; « l'entrevue fut autant civile et honneste que l'on la peult souhaitter : embrassements de toutes parts, conversation à toute heure du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peult souhaitter davantage<sup>3</sup> ». Il y a quelques réticences dans ce court récit.

Le prétendu excès de pouvoir imputé à un ministre tout-puissant ne suffisait pas pour faire rompre l'union que l'Église avait consacrée au mois de février 1644. La stérilité de l'épouse, permettant d'établir que le mariage n'avait pas été

1. Elle a été conservée dans l'édifice appelé capitainerie ou châtelet, et construit par Jean Bullant ; la fenêtre donne dans la cour basse, derrière la galerie des batailles.

2. Le 30 avril 1645, M<sup>me</sup> de Longueville avait perdu son premier enfant, M<sup>lle</sup> de Dunois. Le 12 janvier 1646, elle donna le jour à un fils, Jean-Louis-Charles, qui entra dans les Ordres et mourut en 1694.

3. Blainville à M. le Prince ; Paris, 12 octobre 1645. A. C.

consommé, aurait fourni un argument qu'en pareille circonstance d'habiles casuistes surent employer avec succès. M. le Duc regrettait-il le mouvement généreux ou le calcul qui un moment le rapprocha de sa femme? — La naissance du duc d'Albret s'élevait comme un obstacle à tout projet de séparation conjugale; or le rêve du « démarriage » agite l'imagination de Louis de Bourbon; cette idée l'obsède; la présence à ses côtés de la nièce de Richelieu lui rappelle tant d'humiliations infligées par la lourde main du cardinal! il oublie les bienfaits, les devoirs, ne considère plus qu'un odieux souvenir, et si des combinaisons de parti lui imposent quelques ménagements, mettent un frein à sa fougue, il est le plus souvent tout à sa passion, brûlant du désir d'être libre pour offrir sa main comme il a déjà donné son cœur.

Sans s'expliquer nettement, sans s'associer à des projets plus ou moins vagues, Madame la Princesse ne combat pas le sentiment de son fils. Quand elle lui écrit, elle donne des nouvelles de tous, mari, fille, petit-fils, amis et amies; jamais un mot de la bru. L'alliance Brézé n'est pas son fait; M<sup>mo</sup> du Vigean est de ses amies<sup>1</sup>, et les filles de la baronne comptaient parmi les « inséparables

1. Voir t. III, p. 458-461.

de M<sup>lle</sup> de Bourbon ». Les vers, les compliments sont pour M<sup>lle</sup> de Bourbon et sa troupe ; ces jeunes filles se marient sans qu'on cesse de les chanter ; d'autres noms se mêlent aux leurs : les filles d'honneur de la Reine-régente, Neillant, Beaumont, Guerchy, Beuvron, Chémernaut, sont, elles aussi, accablées d'odes, de sonnets, et deviennent le point de mire des vaudevilles équivoques. Dans ce concert d'éloges ampoulés ou de couplets injurieux, dans ce fatras de poésies, dans ces prologues, dédicaces en prose ou en vers, le nom de Madame la Duchesse est à peine prononcé par quelque obscur rimeur<sup>1</sup> ; les chantres ordinaires de la beauté et de la mode, Voiture, Esprit, Sarsin, paraissent l'ignorer ; nulle place pour elle dans les lettres semi-officielles de Balzac ; elle est comme oubliée de tous, adulateurs ou satiristes.

Seul, M. le Prince la défend, prend parti contre le dessein de son fils, le rappelle au devoir. C'est le bon sens qui parle par sa bouche ; Anguien le sait, ne réplique pas ; mais il cherche des prétextes, épie l'occasion. Les premières caresses de son fils ne le ramenèrent pas. Dans l'intervalle de

1. « Pour M<sup>me</sup> d'Anguien, par M<sup>lle</sup> de Saint-Géran » ; très plats compliments dans un recueil manuscrit formé par Honorée de Bussy (A. C.). C'est la seule pièce que nous ayons trouvée en feuilletant maint recueil.

ses deux premières campagnes, sa passion était plus forte que jamais : quand il dit adieu à M<sup>lle</sup> du Vigean, en 1614, il s'évanouit.

Placée entre une belle-mère et une belle-sœur grandes, de haute mine, Claire-Clémence, avec sa petite taille, était assez effacée, quoiqu'elle ne manquât pas d'agrémens ; plus tard elle a montré de l'intelligence et du caractère. Avait-on déjà remarqué quelques accès de cette bizarrerie héréditaire qui reparut longtemps après et se manifesta dans une aventure étrange dont les suites furent tragiques<sup>1</sup> ? — Il est certain que dès ce temps il y avait comme un prélude de la séquestration finale. On rencontre rarement son nom dans le récit d'une fête ; paraît-elle dans une cérémonie, sa présence étonne : « Mademoiselle » se montra surprise de la voir au *Te Deum* chanté pour la victoire de « Norlingue ». — Elle n'est mêlée à aucun des incidents qui firent tant de bruit autour de Mesdames de Condé et de Longueville. — C'est au couvent qu'on la retrouve quand son mari est en guerre ; elle quitta les Carmélites de la rue Saint-Jacques<sup>2</sup> pour venir à Chantilly dans l'automne de

1. Nous en parlerons à notre dernier volume.

2. « Madame la Duchesse est toujours aux Carmélites » (Dalmas à M. le Duc, 9 juillet 1645 ; A. C.). Elle fit aussi de longues retraites aux Carmélites de Saint-Denis.



1645. Déjà celle qui possédait le cœur de M. le Duc avait résolu d'entrer dans cette sainte maison dont elle ne devait plus sortir.

Marthe du Vigean.  
Fin du roman.

Marthe du Vigean a-t-elle encouragé les rêves, les projets de son amant? Désintéressée, généreuse, a-t-elle échappé à toute velléité d'ambition? — Elle avait obtenu de lui qu'il ne parlât plus à M<sup>lle</sup> de Boutteville; il empêcha Saint-Maigrin de prétendre à sa main, sans se soucier de la haine que cette sommation hautaine devait allumer chez un homme épris et vindicatif<sup>1</sup>. —

1. Dès 1643, le maréchal de Guiche avait demandé à M. du Vigean la main de Marthe pour son neveu, le marquis de Saint-Maigrin, lieutenant des cheveu-légers de la Reine (Toulangeon à M. le Duc, A. C.); M. le Duc intervint; le soupirant se retira, puis reprit sa parole, se proposa encore, fut repoussé et ne l'oublia jamais. Il sut dissimuler, continua de servir, ne changea rien à ses relations jusqu'au jour où il crut trouver l'occasion de satisfaire le ressentiment qui couvait dans son cœur. Il perdit la vie en cherchant à la ravir à l'objet de sa haine, et tomba au faubourg Saint-Antoine (1652), victime de son acharnement à joindre le Grand Condé pour le frapper de sa main. — Saint-Maigrin (Jacques d'Estuere de Caussade), très vigoureux officier, lieutenant-général et capitaine-lieutenant des cheveu-légers de la garde au moment de sa mort, avait pour grand-oncle ce « mignon frisé », qui, tout camus qu'il était, fixa un moment les regards de Catherine de Clèves, et que le Balafre fit tuer. Lui-même « avait bien joué à la poupée avec M<sup>lle</sup> de Brézé », et on racontait que, s'ennuyant à la chapelle royale où le retenait son service pendant les longues dévotions d'Anne d'Autriche, il s'était parfois « faufile »

Madame la Duchesse fut un moment très malade ; le petit duc d'Albret était frêle et délicat. — Qui sait ? — Le dernier pas cependant eût été difficile à franchir ; du Vigean le père avait médiocre réputation, et sa femme était dans l'intimité, presque dans la dépendance de la duchesse d'Aiguillon. En somme, hors la pureté de la fille, c'eût été une triste alliance.

Comment expliquer la brusque conclusion du roman ? M. le Duc, qui n'obtenait de sa maîtresse que les faveurs du cœur, ne dédaignait pas le plaisir. M<sup>lle</sup> du Vigean se crut-elle un moment délaissée ? s'aperçut-elle qu'il fallait renoncer à de trop hautes espérances ? ou fut-elle seulement ramenée par la grâce dans ce cloître qu'elle n'avait jamais oublié ?

Bien qu'elle ait attendu deux ans pour faire profession, son parti était pris dès 1645 ; sa sœur le savait <sup>1</sup>. Elle-même en fit le récit au duc de Rohan, qui avait été longtemps le confident de cet amour :

pour causer tout bas avec son amie d'enfance. Cet innocent manège n'avait pas échappé aux regards malveillants des dé-sœuvrés, et donna lieu à quelques plaisanteries. M. le Duc n'en devait prendre et n'en prit aucun ombrage ; ce n'est pas de ce côté que se portait sa jalousie.

1. Anne de Fors à son frère ; 7 juin 1647, A. C. — Marthe ne prononça les grands vœux qu'en 1649 ; mais elle était cloîtrée et postulante depuis 1647. Elle mourut en 1665.

« Après m'avoir, non sans verser beaucoup de larmes, entretenu trois heures des choses passées, elle me conta comment, au retour d'un sermon du père Desmares<sup>1</sup>, elle avait brûlé vos lettres et même votre portrait; ses résolutions pour l'avenir vont à la retraite, lorsqu'elle aura donné assez de temps pour qu'on n'accuse pas sa réputation et qu'on ne puisse dire que c'est un effet de la douleur et du dépit<sup>2</sup>. » La réputation de Marthe du Vigean ne souffrit aucune atteinte; tous savaient que « jamais amour ne fut plus passionné d'une part, ni, de l'autre, écouté avec plus de conduite, d'honnêteté et de modestie<sup>3</sup> »; mais elle ne put ni garder pour elle le secret de sa résolution, ni empêcher la malignité d'en rechercher les causes et de l'attribuer « à la douleur ou au dépit ». Toujours est-il que le sacrifice était consommé lorsque le vainqueur de « Norlingue » vint achever sa convalescence et prendre ses eaux à Chantilly.

1. Oratorien, et prédicateur fort écouté; mort en 1687.

2. Rohan à M. le Duc, 27 juin 1646; A. C. — Henri Chabot était alors marié et en possession de la duché-pairie de Rohan.

3. Lenet. — Lorsqu'on connut, ou plutôt lorsqu'on devina la rupture des relations entre les deux amants, les prétendants devinrent nombreux, sans qu'aucun ait gardé rancune de se voir éconduit. Un des plus sérieux fut le marquis d'Uxelles, Louis Châlon du Blé, tué en 1658.

C'était le tems de la bonne Régence,  
Tems où la ville, aussi bien que la Cour,  
Ne respirait que les jeux et l'amour,

Mlle de Neuillant.  
Mmes de  
Montbazou  
et de Chevreuse.  
Le duc  
de Beaufort.

au printemps, avant l'ouverture de la campagne, sous les majestueux ombrages de Compiègne; à l'automne, parmi les sites pittoresques de Fontainebleau, lorsque dans ce palais, le plus beau du monde, affluaient ceux qui revenaient de l'armée; « ce ne sont que comédies, sérénades sur l'eau, promenades en forêt <sup>1</sup>... »

Aucun amant qui ne servit son roi;  
Guerrier aucun qui ne servit sa dame <sup>2</sup>.

Aussi, lorsqu'on sut que tout était rompu entre Louis de Bourbon et celle qui sera désormais sœur Marthe de Jésus, il devint le but de mainte provocation : « Neuillant veut tout mettre en usage pour vous engager cet hiver <sup>3</sup>. » Dans cette aimable fille, assez chansonnée alors, comment reconnaître l'austère dame d'honneur dont la probité ne fléchit pas devant les menaces du plus impérieux des rois, du plus puissant, du plus passionné des amants <sup>4</sup>? — Une héroïne de la galanterie, bien autre-

1. Gramont à M. le Duc; 8 octobre 1644. A. C.

2. Saint-Évremond.

3. Rohan à M. le Duc; 27 juin 1646. A. C.

4. C'est bien cette même Suzanne de Baudéan, fille du comte

ment hardie et compromise, l'altière duchesse de Montbazon, crut un moment que le pouvoir de ses charmes enchaînerait à son tour

Ce jeune duc, qui tenait la victoire  
Comme une esclave attachée à son char ;

« elle ne s'est raccommodée avec madame votre sœur qu'à ce dessein <sup>1</sup> ». Si Chabot a dit vrai, la longanimité de l'une n'est pas moins surprenante que la fantaisie de l'autre.

Un jour d'été (1643), comme on remettait à M<sup>me</sup> de Montbazon deux billets de style équivoque ramassés dans son salon : « C'est la main de M<sup>me</sup> de Longueville, s'écria-t-elle aussitôt, et Coligny sort d'ici. » L'anecdote fut promptement colportée; c'était une calomnie sans vraisemblance. Geneviève de Bourbon était alors irréprochable; à cette heure même, retirée à la campagne<sup>2</sup>, elle souffrait de sa première grossesse. Mais la passion ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se loge dans un cœur violent, à côté d'une intelligence étroite.

de Neullant, qui, mariée au duc de Navailles, ferma la « chambre des filles » au jeune Louis XIV, lorsque celui-ci voulait y chercher M<sup>me</sup> de La Vallière. Elle mourut en 1700, âgée de soixante-quatorze ans. Son frère, Charles de Baudéan, s<sup>r</sup> de Neullant, fut tué à Lens.

1. Rohan à M. le Duc. A. C.

2. A la Barre, chez M<sup>me</sup> du Vigean (Nesmond à M. le Duc; 8 juillet 1643. A. C.).

Unie à seize ans au vieil Hercule de Rohan, Marie de Bretagne s'était promptement affranchie de toute retenue ; on ne comptait plus ses caprices ; elle ne pardonnait pas à M. de Longueville de l'avoir quittée pour épouser la fille du prince de Condé, ce qui n'empêcha pas le duc de Beaufort d'occuper promptement la place vacante. Les nouveaux amants étaient bien faits pour s'entendre : tous deux avaient peu d'esprit, avec une certaine grossièreté de sentiments qui n'excluait pas la ruse, et qui se reflétait dans le langage de l'homme comme dans les mœurs de la femme. De son grand-père Henri IV, François de Vendôme ne tenait que la vaillance<sup>1</sup>. A la mort de Louis XIII, se croyant

4. Pour éviter au lecteur des recherches inutiles et lui donner la clef des conflits et des incidents qui vont se succéder, nous plaçons sous ses yeux le tableau suivant :

César, duc de Vendôme (1594-1665), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, marié à Françoise, duchesse de Mercœur, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine.

1	2	3
Louis, duc de Mercœur, puis de Vendôme, épousa en 1651 Laure Mancini, dont il eut le duc de Vendôme, le vainqueur de Casano et de Villaviciosa.	François, duc de Beaufort (1616-1669), tué dans une sortie au siège de Candie sans avoir été marié.	Élisabeth, mariée au duc de Nemours, que son beau-frère Beaufort tua en duel en 1652.

En 1643, le duc de Vendôme réclamait la surintendance de

assuré de la faveur de la Reine, il avait aussitôt essayé de montrer aux Condé l'insolence de sa haine. Le Roi venait de rendre le dernier soupir; entourée par la foule, suffoquée par la chaleur, Anne d'Autriche demande que tout le monde se retire. Le duc de Beaufort se trouvait près d'elle; il relève aussitôt cette parole et, se tournant vers le premier prince du sang, l'invite à quitter la chambre. — « De quel droit me parlez-vous ainsi? — C'est l'ordre de la Reine, et je saurai le faire respecter. »

Du coup, le petit-fils de Gabrielle d'Estrées espérait effacer l'irrégularité de son origine, monter au premier rang. Déjà populaire, les Importants l'avouaient pour leur chef; M. de Beauvais, premier aumônier, qui se vit un moment ministre, était dans les mêmes intérêts; la plus habile des intrigantes du siècle, on pourrait dire le plus infatigable des conspirateurs, M<sup>me</sup> de Chevreuse, rentrait d'exil et comptait bien reprendre

la navigation, que Richelieu lui avait enlevée dès 1625 pour la réunir à l'amirauté, vacante par la mort de Montmorency (1632). Depuis, le cardinal avait donné le titre et la charge d'amiral à son neveu, le duc de Brézé.

Beaufort revenait d'Angleterre, où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites après la conjuration de Cinq-Mars. Le 2 septembre (1643), il fut mis à Vincennes, d'où il s'évada le 31 mai 1648.

son influence sur Anne d'Autriche en s'appuyant sur le bras du futur « roi des Halles » ; fille d'Hercule de Rohan, elle inspirait et dirigeait l'amant de sa jeune belle-mère. Mais Mazarin mit bon ordre à toutes ces prétentions ; la façon dont il fit aboutir à son profit une intrigue ourdie contre lui est un chef-d'œuvre de dextérité. A l'ombre des lauriers de Rocroy, M. le Prince par sa prudence, Madame la Princesse par son assiduité, ses habitudes pieuses, modifièrent les dispositions de la Reine ; Beaufort demeura sans pouvoir, M<sup>me</sup> de Chevreuse sans crédit ; en outrageant M<sup>me</sup> de Longueville, la duchesse de Montbazon avait cru tout à la fois servir l'ambition de ses amis et satisfaire ses rancunes de femme.

Elle se trompait. On ne tarda pas à mettre les véritables noms sur les lettres ramassées<sup>1</sup> et les rieurs ne restèrent pas longtemps du côté de la duchesse. La Reine exigea une réparation publique : debout devant la princesse de Condé, M<sup>me</sup> de Montbazon dut présenter ses excuses en lisant à haute voix un papier accroché à son éventail (8 août) ; les termes de cette satisfaction avaient été arrêtés « en conseil ». L'orgueilleuse duchesse

Déroute  
des Importants.  
La Régente  
et les Condé.  
La Rochefoucauld.

1. Elles étaient adressées par M<sup>me</sup> de Foucquerolles au marquis de Maulevrier.



tenta de se relever par une nouvelle impertinence<sup>1</sup>, elle fut chassée de la cour. Quelques jours plus tard, le duc de Beaufort, accusé de complot contre la vie de Mazarin, était « logé au bois de Vincennes »; ses amis, ses parents partaient pour l'exil. C'était la déroute des Importants, de la cabale des Guise, des Vendôme, de tous ceux qui relevaient la tête depuis la mort de Richelieu, de la faction rivale des Condé, y compris M<sup>me</sup> de Chevreuse et l'ancien chancelier Châteauneuf, également détesté de Madame la Princesse, qui voyait en lui avec horreur le juge de Montmorency, et de M. le Prince, qui se rappelait les menées de l'abbé de Preaulx à Bruxelles au temps de « l'exil volontaire<sup>2</sup> ». Condé et sa femme étaient d'accord cette

4. M<sup>me</sup> de Chevreuse avait offert à la Reine une collation dans le jardin de Renard, rendez-vous habituel de la société élégante; elle avait assuré S. M. que M<sup>me</sup> de Montbazon n'y serait pas. La Reine arrive accompagnée de M<sup>me</sup> la Princesse; celle-ci aperçoit son ennemie, veut se retirer; la Reine la retient et fait inviter M<sup>me</sup> de Montbazon à sortir sous prétexte d'indisposition. Refus de la duchesse; la Reine quitte la fête avec éclat. Le lendemain M<sup>me</sup> de Montbazon recevait l'ordre de se rendre dans sa maison de Rochefort (ordre du Roi du 22 août. A. C.). — L'inimitié était de longue date entre ces dames. Dès 1642, les habituées de l'hôtel de Condé n'étaient pas priées à l'hôtel de Chevreuse, et réciproquement. — Rancé, le futur fondateur de la Trappe, était alors un des adorateurs de M<sup>me</sup> de Montbazon; c'est lui qui l'assista quand elle mourut de la rougeole en 1657.

2. Voir t. II, p. 309 et suivantes.

fois, ce qui n'arrivait pas toujours. A côté de cette royale amie dont elle recevait jadis les tristes confidences, et qui, d'un état voisin de la disgrâce, vient de passer subitement à la toute-puissance, la princesse, aujourd'hui, se sent plus forte et laisse percer quelques vellétés de révolte contre le « traitement » parfois « rude » de son époux<sup>1</sup>. La Régente elle-même a peu de goût pour M. le Prince; mais leurs intérêts actuels se confondent et elle compte entièrement sur le duc d'Anguien, qui s'était offert à elle alors que Louis XIII respirait encore et que tout était incertain.

Dans cette première négociation avec Anne d'Autriche, M. le Duc eut pour intermédiaire un ami, un parent, dont nous n'avons pas encore prononcé le nom, car il n'était pas voué aux armes comme les compagnons habituels de Louis de Bourbon. Déjà âgé de plus de trente ans, Marsillac<sup>2</sup> avait à peine passé quelques jours à l'armée;

1. « Il faut avouer que le traitement de M. votre père est bien rude; il m'a chassé Dalmas sans aucun sujet », écrivait M<sup>me</sup> la Princesse à son fils (21 août 1644, A. C.); quelques jours plus tard, Dalmas, soutenu par M. le Duc, reprenait sa place. C'était un « gascon insinuant »; après la mort de son mari, M<sup>me</sup> la Princesse lui donna la capitainerie de Chantilly.

2. L'auteur des *Maximes*, François VI de La Rochefoucauld, né en 1643, portait alors le titre de prince de Marsillac; duc et pair en 1650, il mourut en 1680. — Son aïeul, François III, était beau-frère de Louis I<sup>er</sup>, prince de Condé.

la guerre ne devait pas lui réussir; il ne parut sur le champ de bataille que pour être mis aussitôt hors de combat<sup>1</sup>. Intelligence vigoureuse et profonde, doué d'une rare puissance d'analyse, avec du sang-froid, du courage, la plus illustre naissance, un état presque féodal<sup>2</sup>, tous les agréments de la personne, le futur duc de La Rochefoucauld apporte déjà dans ses entreprises de politique ou d'amour ces habitudes de calcul impitoyable qui ne le garantiront pas des illusions. La postérité apprendra par sa plume qu'avant de s'appliquer à gagner le cœur de la plus charmante des princesses, il avait supputé les avantages qu'il pourrait recueillir de cette bienveillance<sup>3</sup>. Il expose avec la même sécheresse les précautions dont il enveloppe les premiers témoignages de son amitié pour le duc

1. En 1646, devant Mardick, coup de mousquet à l'épaule droite; on le crut estropié. En 1652, au faubourg Saint-Antoine, coup de feu à travers la figure; il resta presque aveugle.

2. Les La Rochefoucauld possédaient d'immenses domaines dans le Poitou et l'Angoumois, et, comme les Plantagenet et les Lusignan, faisaient remonter leur généalogie à la fée Mélusine. C'était une des rares grandes familles qui avaient survécu à la guerre de Cent ans.

3. « J'eus enfin sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de M<sup>me</sup> de Longueville; je l'en fis convenir lui-même; il savoit l'état où j'étois à la cour, etc. » (*Mémoires de La Rochefoucauld.*)

d'Anguien, évitant de négocier directement, prenant ses sûretés de tous côtés.

M. le Duc se contenta des assurances que Marsillac avait recueillies de la bouche de la Reine et transmises à Coligny. Nous avons vu par le ton de ses lettres écrites au bivouac, la veille de Rocroy<sup>1</sup>, avec quel feu il avait pris parti pour la régence. Aussi Anne d'Autriche aimait-elle à penser que les mesures qui, en fortifiant son pouvoir, grandissaient Mazarin, ne servaient pas moins les intérêts de la maison de Condé.

Au milieu des labeurs et des embarras de sa première campagne, M. le Duc apprenait à la fois le commencement et la fin de ces incidents, l'outrage fait à sa sœur et la réparation, les tentatives des Importants et leur défaite; à son retour d'Allemagne (novembre 1643), tout était accompli. Néanmoins, en revoyant Maurice de Coligny, il lui fit comprendre que la satisfaction donnée par une femme ne suffisait pas et qu'il était temps d'en demander compte aux amis de M<sup>me</sup> de Montbazou. Coligny n'attendait qu'un mot : il aimait sincèrement, respectueusement M<sup>me</sup> de Longueville, et tenait surtout à ne pas la compromettre; c'était Anguien lui-même qui, le premier, avait, au nom

Le duel  
de la  
place Royale.  
Maurice  
de Coligny  
tué par  
le duc de Guise.

1. Voir t. IV, p. 73 et 488.

de Madame la Princesse<sup>1</sup>, imposé silence à l'amitié de Maurice. Sur ces entrefaites, le duc de Beaufort ayant été mis en prison, Coligny s'adressa au personnage le plus en vue de la coterie, et, sous un prétexte quelconque, appela le duc de Guise. La rencontre eut lieu place Royale. Quand on rapproche ces deux noms, on devine quelle émotion cela causa ! L'avantage ne resta pas au petit-fils de l'amiral : Maurice avait plus de cœur que d'adresse ; il était convalescent et se servit mal de ses armes, tomba en se fendant, fut injurieusement épargné par son adversaire, désarmé deux fois, frappé. La terrible loi sur les duels était en vigueur ; chacun fermait sa porte au blessé ; mais le duc d'Anguien, passant outre aux injonctions de M. le Prince, et, ce qui est plus étrange, aux instances de M. de Châtillon lui-même<sup>2</sup>, ouvrit le château de Saint-Maur à son ami, qui, plus malade de chagrin que souffrant de ses plaies, s'éteignit après avoir languï quelques mois. Le duel et sa cause furent vite oubliés ; Coligny respi-

1. « Témoignés à Coligny qu'il vous ofanseret s'il témoignet se vouloir intéresser dans cète affaire, car il ne le fault pas. Brûlés cète lettre ». (Suivant l'usage, cette recommandation ne fut pas observée). — Madame la Princesse à M. le Duc, 6 août 1643. A. C.

2. Le père de la victime. Le duel eut lieu le 12 décembre 1643. Maurice de Coligny mourut vers la fin de mai 1644.

rait encore que M. de Guise envoyait des compliments à M. le Duc<sup>1</sup>, et M<sup>me</sup> de Montbazou elle-même ne tarda pas à charger le duc de Rohan d'un message auquel on ne pouvait se méprendre. Marie de Bretagne ne parvint pas à enrôler le duc d'Anguien parmi ses adorateurs, et continua d'inspirer à Beaufort la haine que le mépris de M. le Duc avait rallumée dans son cœur.

M<sup>lle</sup> de Neullant et autres n'eurent pas plus de succès; on cessa de songer à M. le Duc dans la « chambre des filles ». On le crut occupé de M<sup>lle</sup> de Toussy, beauté imposante, dont la haute taille excita l'admiration des ambassadeurs polonais. Un moment compromise par une mère avide, intrigante, Louise de Prie<sup>2</sup> a figuré dans quelques pasquins et vaudevilles. Cet épisode, dont les archives de Condé ont conservé la trace, ne saurait nous arrêter. Ici pas même de roman; rien que le

M<sup>lle</sup> de Toussy.  
Ninon.

1. 23 mai 1644. A. C.

2. Louise de Prie, héritière et seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toussy, et de Françoise de Saint-Gelais-Lusignan, pouvait avoir vingt ans en 1646, lorsqu'elle attira les regards de Louis de Bourbon. On attribua au désir de lui plaire le soin inaccoutumé que le nouveau prince de Condé prit de ses ajustements en quittant le deuil de son père. C'est alors (1647) que la négociation conduite par le chevalier de Rivière prit une tournure assez vive. L'affaire languit ensuite, et dès 1649 M<sup>lle</sup> de Toussy était fiancée au maréchal de La Motte-Houdancourt, duc de Cardonne. Elle mourut à Versailles en 1709.

prologue d'un conte licencieux, un marchandage, une négociation qui n'est délicate d'aucun côté et qu'un intermédiaire peu scrupuleux essaye de terminer à coup d'argent. Il n'arriva pas à ses fins : après quelques imprudences, M<sup>lle</sup> de Toussy, qui savait calculer, put s'arrêter à temps ; elle aussi devint duchesse, gouvernante des enfants de France, avec un grand renom de gravité et de vertu.

Il y a loin de cette destinée à celle de Ninon ; c'est à la fin de 1645 que M. le Duc, subitement assidu chez M<sup>lle</sup> de Lenclos<sup>1</sup>, parut tomber un moment sous le charme de cette créature étrange, dont l'immuable beauté dura presque autant que la vie, toute de contrastes, esprit viril dans le corps le plus charmant, courtisane sans vergogne avec des goûts et même des sentiments délicats, secourable à beaucoup, et ruinant sans scrupule plusieurs générations d'une même famille, la plus volage des maitresses et le plus sûr des amis. Mais les grâces de Ninon ne furent pas plus puissantes que la hardiesse de Marie de Bretagne, la coquet-

1. De fier et grand rendu civil et doux,  
Ce même duc alloit souper chez vous.  
Comme un héros jamais ne se repose,  
Après souper il faisoit autre chose.

(Saint-Évremond.)

terie de Neuillant, ou les résistances calculées de Louise de Prie. Personne ne prit la place de M<sup>lle</sup> du Vigean; celles qui, sans rallumer ce feu éteint pour toujours, sans ranimer la flamme de cette « passion, la plus respectueuse et la plus polie du monde<sup>1</sup> », pouvaient encore attirer ce « héros de roman<sup>2</sup> », lui inspirer un sentiment plus vif qu'un goût passager, le fixer peut-être, M<sup>lle</sup> de Nevers et M<sup>lle</sup> de Boutteville, venaient toutes deux de perdre la liberté que l'entrée de Marthe aux Carmélites rendait à ce cœur généreux.

A voir l'image de Louise-Marie de Gonzague-Clèves, princesse de Mantoue et de Nevers, on ne comprend pas tout d'abord le charme qu'elle a exercé : le port est majestueux, la tête régulière, intelligente, le regard impérieux, presque dur; tous les traits accentués du courage, de la volonté, de la force, mais sans ce vernis de grâce qui donne comme un air de famille aux portraits des femmes du xvii<sup>e</sup> siècle. C'est qu'aussi elle tient de deux races violentes qui ne connurent guère de frein, sauvages aventuriers du Nord, tyrans raffinés de l'Italie<sup>3</sup>. Plus de père; au delà des monts, le

Les princesses  
de Gonzague :  
la reine  
de Pologne  
et la Palatine.

1. *Divers portraits* : le prince de Condé, par Mademoiselle, 1659.

2. *Ibid.*

3. Le connétable de Bourbon, tué à l'assaut de Rome, était



neveu, chef de la famille, dispute Mantoue à l'Espagnol, au Savoyard; en France, Marie gouverne le duché de Nevers, y est traitée en souveraine; elle seule doit régner, vivre dans le monde; à ses sœurs le cloître, c'est leur lot; elle les y retient avec une sévérité inflexible.

La mort soustrait Bénédicte<sup>1</sup> à cette tyrannie; Anne se révolte, s'échappe du monastère; pour ses beaux yeux, cet écervelé de Guise délaisse l'archevêché de Reims, puis la délaisse elle-même après un simulacre de mariage. Errante, sans argent, sans asile, elle rencontre un prince dépos-

fils de Claire de Gonzague, et neveu de Frédéric, marquis de Mantoue. Les Gonzague régnaient dans leur patrie depuis 1328; au bout de deux cents ans, ils quittèrent ce titre de marquis de Mantoue, que Cervantes a illustré, pour prendre celui de duc. — La grand'mère de la princesse Marie, Henriette de Clèves, était de la maison de La Marck, et petite-nièce du « sanglier des Ardennes ». — C'est cette même Henriette, nièce du premier prince de Condé et belle-sœur du second (voir t. I<sup>er</sup>, p. 21, 46 à 54; II, 68 à 107), qui porta le duché de Nevers à son mari, Louis de Gonzague. Leur fils, Charles I<sup>er</sup>, devint duc de Mantoue par la mort de ses cousins (1627), eut grand'peine à faire reconnaître ses droits, et les transmit (1637), encore contestés, à son petit-fils Charles III, qui réside dans ses États d'Italie. Louise-Marie, fille aînée de Charles I<sup>er</sup> et tante du duc régnant de Mantoue, née vers 1612, appelée d'abord M<sup>lle</sup> de Nevers, et plus habituellement ensuite la princesse Marie, se fixe à Nevers et administre la province.

1. Morte en religion à l'âge de vingt ans (1637). Elle était abbesse d'Avenay, grand monastère de Bénédictines à quatre lieues de Reims.